

MODE DE VIE DE L'ÉCOLE

Antoine-Girouard

Pour faire de l'école un milieu de vie sain, stimulant et sécuritaire!

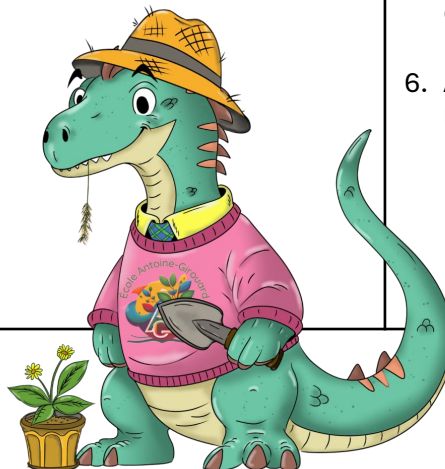
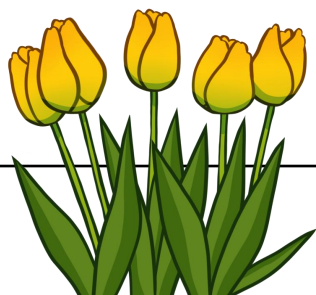
L'ensemble des règles de conduite s'applique à tous les élèves lors de toutes les activités scolaires, parascolaires, au service de garde et dans le transport scolaire.

Pour tout le mois de septembre, nous travaillerons à l'enseignement des bons comportements pour les élèves. Durant ce mois, seuls des avertissements seront donnés. Par la suite, la compilation des manquements mineurs sera faite en fonction de 3 trimestres.



Nos valeurs à l'école Antoine-Girouard

RESPECT	ENGAGEMENT	COLLABORATION
1. Je respecte les autres en gestes et en paroles; 2. J'accueille avec ouverture et tolérance les autres dans leurs différences; 3. Je suis un exemple positif: j'influence et j'incite un autre élève à faire des bons choix; 4. Lors des rassemblements, je me place en position d'écoute, je demeure calme et attentif; 5. Je maintiens propres les espaces que j'utilise et je prends soin du matériel mis à ma disposition; 6. Je circule en silence et calmement en marchant dans l'école; 7. Je trouve des solutions pacifiques pour résoudre des conflits; 8. Je respecte les règles du jeu en gardant un bon esprit sportif.	1. Je m'engage dans ma réussite scolaire en effectuant mes travaux et mes devoirs; 2. J'ai tout le matériel nécessaire pour mon travail scolaire et mes cours avec les spécialistes dont l'éducation physique; 3. Dès le son de la cloche, j'arrête de jouer, je rapporte le matériel utilisé et je vais prendre mon rang calmement; 4. Je viens à l'école à tous les jours et je suis ponctuel; 5. Je suis autonome et j'entre seul dans la cour d'école; 6. Je porte des vêtements et des chaussures appropriées aux saisons et aux activités scolaires. Je me dois de porter une tenue décente, sans logo inapproprié et convenant à la vie scolaire. Les shorts et les jupes doivent descendre jusqu'à environ la mi-cuisse.	1. Je laisse ma bicyclette ou ma trottinette aux endroits réservés à cet usage à l'extérieur; 2. Je laisse à la maison tout objet de valeur, objet électronique, inutile, dangereux, dérangeant ou jugé inapproprié (exemples: cellulaire, appareil photo, cartes, produits en aérosol), sauf si j'ai une permission spéciale (les parents seront avisés par écrit par l'enseignant(e) ou la technicienne en service de garde); 3. En tout lieu et en tout temps, j'ai la permission d'un adulte pour me déplacer ou pour me trouver dans un local; 4. Je joue de manière sécuritaire en tout temps en utilisant le matériel de manière appropriée; 5. Je collabore immédiatement avec les adultes qui interviennent auprès de moi en adoptant une attitude non-verbale respectueuse et sans argumenter; 6. Après la classe, je quitte le terrain de l'école sans tarder.



Exemples de moyens d'intervention et de conséquences logiques

Contrat d'engagement

Travail communautaire

Participation à des
ateliers ciblés

Retrait d'activité

Communication avec
les parents

Déplacements
supervisés

Travail de réflexion

Geste de réparation
et/ou recherche de
solution avec un adulte

Pratique du
comportement attendu

Récréation dirigée

Rencontre avec la
direction

Retour à la maison

*ainsi que tout autre moyen jugé approprié à la situation.



Outils de consignation des manquements mineurs

1^{re} étape

Conséquences	R	E	C	Explications	Intervenant	Signature des parents
Avertissement et geste de réparation				Date : _____		
Avertissement et geste de réparation				Date : _____		
Réflexion courte à faire avec les parents				Date : _____		
Réflexion longue à faire avec les parents				Date : _____		
Suivi avec la TES ou un autre intervenant et communication aux parents				Date : _____		
Rencontre avec la direction et appel aux parents				Date : _____		
Rencontre entre la direction, les parents et l'élève				Date : _____		

Outils de consignation des manquements mineurs

2^e étape

Conséquences	R	E	C	Explications	Intervenant	Signature des parents
Avertissement et geste de réparation				Date : _____		
Avertissement et geste de réparation				Date : _____		
Réflexion courte à faire avec les parents				Date : _____		
Réflexion longue à faire avec les parents				Date : _____		
Suivi avec la TES ou un autre intervenant et communication aux parents				Date : _____		
Rencontre avec la direction et appel aux parents				Date : _____		
Rencontre entre la direction, les parents et l'élève				Date : _____		

Outils de consignation des manquements mineurs

3^e étape

Conséquences	R	E	C	Explications	Intervenant	Signature des parents
Avertissement et geste de réparation				Date : _____		
Avertissement et geste de réparation				Date : _____		
Réflexion courte à faire avec les parents				Date : _____		
Réflexion longue à faire avec les parents				Date : _____		
Suivi avec la TES ou un autre intervenant et communication aux parents				Date : _____		
Rencontre avec la direction et appel aux parents				Date : _____		
Rencontre entre la direction, les parents et l'élève				Date : _____		

Outils de consignation des manquements majeurs

Les interventions doivent être liées à la nature du manquement et ne suivent pas nécessairement la gradation indiquée. Elles seront échelonnées en conséquence de la gravité du geste et de sa fréquence.

Pour toute situation de violence ou d'intimidation la direction doit être avisée. Les interventions choisies seront en lien avec le protocole du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

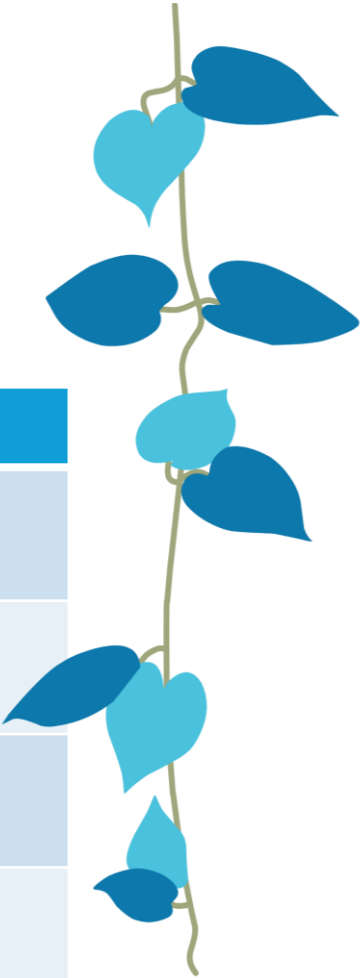
Conséquences	Date et intervenant	Numéro de la règle et explications	Signature des parents
Réflexion et lettre d'excuses à faire avec les parents.			
Reprise de temps et pratique du comportement attendu pour un temps déterminé avec un intervenant.			
Rencontre entre la direction et les parents avec un engagement de la part de l'élève et un protocole personnalisé à l'élève.			
Retrait à l'interne selon les modalités convenues par les intervenants et la direction.			
Si nécessaire, rencontre avec un intervenant de la police communautaire.			

Coups de



1^{re} étape

Date	Explications	Signature

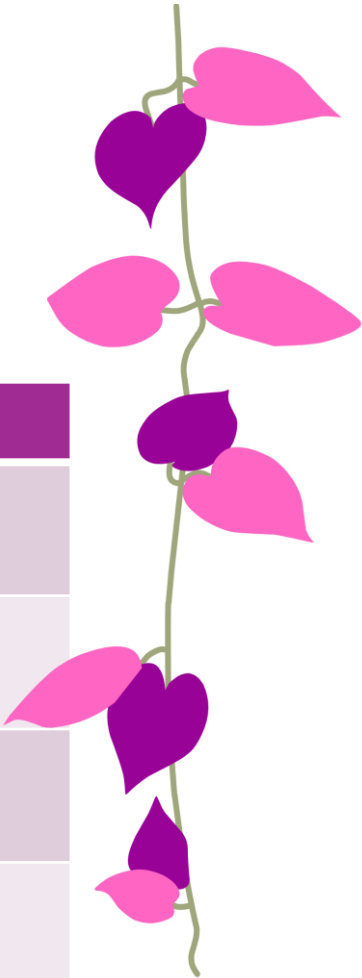


Coups de



2^e étape

Date	Explications	Signature

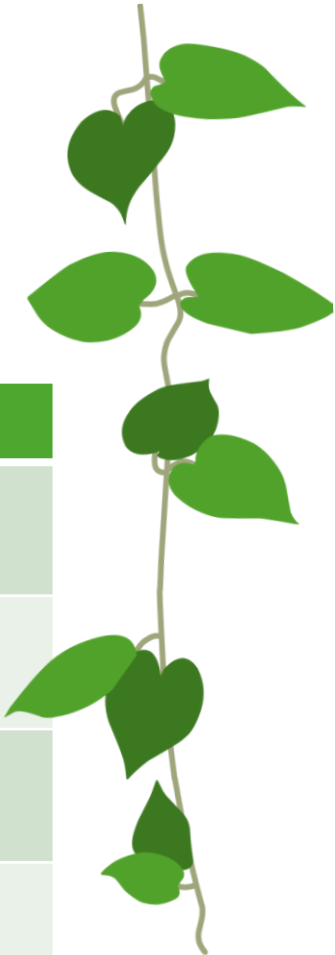


Coups de



3^e étape

Date	Explications	Signature



Notre système de valorisation

Dynamique

Rassembleur

Bienveillant



Comportements ciblés

RESPECT

Utiliser les marques de politesse comme « bonjour », « désolé », « merci » etc. en considérant l'autre.

ENGAGEMENT

S'engager activement et positivement dans les activités.

COLLABORATION

Faire preuve d'ouverture, et d'honnêteté lors d'échanges (discussions, interventions...) dans le but de progresser collectivement.

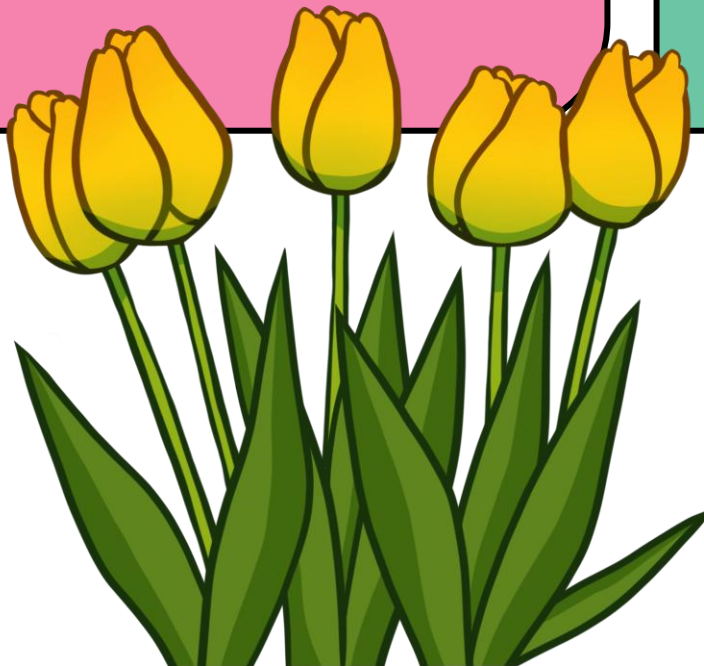


Comportements ciblés

- Les « bons coups » sont distribuées aux élèves en lien avec le respect des comportements ciblés;
- Tous les membres du personnel peuvent souligner les « bons coups » des élèves.

Activités récompenses

- Il s'agit d'un système d'émulation visant tous les élèves dans l'observance des comportements ciblés.
- Il y aura une célébration à la fin de chacune des étapes pour l'ensemble des élèves.
- Il y aura des récompenses (récréation prolongée, collation spéciale, après-midi de jeux...) organisées par les enseignants afin de favoriser l'adoption de bons comportements.



Contrat d'engagement

Comme élève, je m'engage à faire de mon mieux pour respecter toutes les règles de l'école et appliquer le mode de vie. Par ma bonne participation, je veux contribuer à créer un climat agréable et de respect à l'école.

Signature : _____ Date : _____

Comme parent ou tuteur, j'ai pris connaissance du mode de vie et je m'engage à aider mon enfant à respecter les règlements. Je l'aiderai à bien cheminer au cours de l'année.

Signature : _____ Date : _____

